



## Conseil économique et social

Distr. générale  
19 mai 2011  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2011

Genève, 4-29 juillet 2011

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat de haut niveau : examen ministériel annuel**

### **Déclaration présentée par Fédération mondiale des Communautés musulmanes Khoja Shi'a Ithna-Asheri, organisation non-gouvernementale dotée du statut consultatif auprès de Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, qui est distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/2011/100.



## Déclaration\*

La Fédération mondiale des Communautés musulmanes Khoja Shi'a Ithna-Asheri croit que l'éducation est un « droit fondamental de l'être humain » et reconnaît que l'enrichissement des individus et des collectivités par l'acquisition de savoir et de compétences assurera à tous un avenir productif et sain. La Fédération mondiale se félicite du rôle que jouent les Nations Unies en veillant à faire de l'éducation de tous un élément clef du développement. Toutefois, bien que des progrès significatifs aient été faits, la communauté internationale est en retard sur sa promesse d'assurer à tous pour 2015 une bonne éducation de base. Compte tenu du thème choisi cette année pour l'examen ministériel annuel, qui est de réaliser les objectifs et les engagements de la communauté internationale au regard de l'éducation, la Fédération mondiale voudrait demander que l'on investisse davantage dans l'éducation et appeler à une plus grande coordination entre les organisations internationales pour la mise en place d'une stratégie cohérente qui ait l'éducation pour point de mire. La Fédération mondiale préconise aussi de porter une plus grande attention au passage de l'école primaire au secondaire et à la formation professionnelle.

L'éducation est le moyen de transformer et d'enrichir la société, contribuant ainsi au développement de l'humanité. C'est forte de cette conviction que la Fédération mondiale a, dans le cadre de son engagement en faveur des objectifs de développement dont la communauté internationale est convenue, établi un programme international d'aide à l'éducation. Par cette œuvre de pionnier en matière d'éducation, qui est l'une de ses principales réalisations, la Fédération mondiale vise à éliminer la pauvreté par l'éducation des enfants et des jeunes. Elle a, jusqu'ici, pourvu à l'éducation primaire et secondaire de plus de 14 000 élèves dans des pays en développement, s'assurant que filles et garçons reçoivent une éducation de bonne qualité. L'action qu'elle mène en faveur des orphelins la conduit à fournir un soutien financier structuré pour l'éducation d'enfants rendus orphelins par les privations, les guerres et les catastrophes naturelles.

La Fédération mondiale assure directement le fonctionnement de huit écoles de niveaux primaire, secondaire et supérieur, contribuant ainsi à l'amélioration de l'éducation dans ces pays. Elle a entrepris un examen stratégique des systèmes d'éducation recommandant de soutenir davantage les systèmes d'enseignement supérieur, ce qui l'a conduite à concevoir de nouvelles stratégies à cette fin. La Fédération mondiale trouve inacceptable que des gens continuent à souffrir de la faim et de l'injustice sociale. Organisation fondée sur la foi et le sens de la communauté et organisation non-gouvernementale internationale à vocation humanitaire, son but est d'assurer l'éducation et de soulager la pauvreté de ceux qui sont dans le besoin. Voilà plus de 30 ans qu'en association avec des membres régionaux et des institutions locales nous ne cessons d'assurer des services dans des secteurs comme l'éducation, le secours international, le développement économique, la santé, l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

---

\* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.